



Votants : 76  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 14 septembre 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 septembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE(PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR SON PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE MATERNELLE

#### **Titulaires présents :**

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jérôme BALOGÉ, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Luc DELAGARDE, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Dany MICHAUD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Marc THEBAULT

**Président de séance :** Claude ROULLEAU

**Secrétaire de séance :** Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180924-C17-09-2018-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2018  
Date de réception préfecture : 28/09/2018

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018**

### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE(PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR SON PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE GARDERIE MATERNELLE**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 30 août 2018 de la Commune de PRAHECQ adoptant le plan de financement de l'opération « Construction d'une garderie maternelle ».

La commune de PRAHECQ a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 52 660,45 euros au titre du PACT pour son projet de « Construction d'une garderie maternelle ». Le coût total des travaux s'élève à 208 842,11 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 89 221,66 euros.

Ce projet permettra :

- De créer en lieu et place d'une courette non utilisée attenante au bâtiment de l'école, une garderie de 83,06 m<sup>2</sup>, un petit local de rangement et un point d'eau soit 91,28 m<sup>2</sup>. En effet, suite à la décision de l'inspection académique d'ouvrir une classe supplémentaire à l'école maternelle de Prahecq pour la rentrée scolaire 2017-2018, l'ancienne garderie a été transformée en salle de classe. Depuis, la garderie des élèves de l'école est assurée dans la salle de motricité et une salle de travaux pratiques. Afin de disposer d'un local adapté la commune a décidé de construire une nouvelle garderie.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT aux enjeux :

- d'un territoire en mutation - Modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 52 660,45 € au titre du PACT à la Commune de PRAHECQ,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 76  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**

COMMUNE  
de  
PRAHECQ  
(Mairie 79230 PRAHECQ)

Nombre de membres:  
en exercice: 19  
présents: 10  
votants: 15

Délibération n°D201808-04

OBJET : DOSSIER DE DEMANDE DE  
SUBVENTION - PACT

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit  
le 30 août à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire,  
au lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. Claude ROULLEAU, Maire  
Date de convocation : 03 août 2018.

Présents : Mmes et Ms. BONNEAU Christine, FERRE Béatrice GELIN Marina, GONNORD  
Pascal, GOURÇON Jean-Marc, GUÉRINEAU Corinne, MOINARD Christophe, MOINARD  
Philippe, ROULLEAU Claude et THIOU Sylviane.  
Absents : Mmes et M. BARANGER Fabrice, LUSSIEZ Seda et MASSETEAU Cécile.  
Excusés : Mmes et Ms GABILLY Alain, GACOUGNOLLE Eric, LOUMÉ Nathalie,  
MAGNERON Sébastien, MARTIN François et TROUVÉ Virginie.  
Secrétaire de séance : Mme GELIN Marina.

Monsieur GABILLY Alain a donné pouvoir à Monsieur MOINARD Philippe pour voter en son  
lieu et place.

Monsieur GACOUGNOLLE Eric a donné pouvoir à Madame GUÉRINEAU Corinne pour voter  
en son lieu et place.

Monsieur MARTIN François a donné pouvoir à Monsieur ROULLEAU Claude pour voter en son  
lieu et place.

Madame LOUMÉ Nathalie a donné pouvoir à Madame THIOU Sylviane pour voter en son lieu et  
place.

Madame TROUVÉ Virginie a donné pouvoir à Madame GELIN Marina pour voter en son lieu et  
place.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'une subvention de 66  
960€ a été attribuée par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires  
Ruraux (DETR) pour la construction de la garderie à l'école maternelle.

Monsieur le Maire propose, afin de solder l'enveloppe du PACT 1 (Projet  
d'Appui aux Territoires) de la C.A.N., de valider la modification du plan de  
financement de l'opération de construction de la garderie qui peut se résumer  
comme suit :

DEPENSES = 208 842,11 € H.T.	RECETTES 208 842,11 €
Travaux : 185 843,11 € H.T.	Commune - autofinancement : 89 221,66 € / 43%
Maîtrise d'œuvre : 18 179 € H.T.	CAN - PACT : 52 660,45 € / 25%
Contrôle technique : 4 820 € H.T.	Etat - DETR 2018: 66 960 € / 32%

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal acceptent la modification  
du plan de financement de l'opération de construction de la garderie à l'école  
maternelle, telle que présentée ci-dessus.

Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture

Accusé de réception en préfecture  
079 2178021317-2018-08-04-DE  
Date de télétransmission : 01/09/2018  
Date de réception en préfecture : 01/09/2018



Pour le Maire,  
Adjoint délégué  
Pascal GONNORD

Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits

Au registre sont les signatures

Copie certifiée conforme

A Prahecq le 31 août 2018

Le Maire,

Claude ROULLEAU



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180924-C17-09-2018-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2018  
Date de réception préfecture : 28/09/2018